



Le sombre mois de juin 2021

Martissant un an après, une boucherie humaine, les obligations de l'État jetées aux oubliettes !

Page | 1

I. En guise d'introduction

1. Ce jeudi 2 juin 2022 fera un an depuis que les gangs de Martissant ont engagé les hostilités¹ et ont tué une trentaine de citoyens dans un contexte où d'autres tueries se sont produites dans la région métropolitaine.
2. Près de 200 décès ont été enregistrés pour le mois de juin : une cinquantaine à Cité Soleil², 14 à Delmas 32 et à Christ Roi, dont Marie Antoinette Duclair et Diego Charles³... Cette situation a provoqué 10.000 déplacés et un besoin d'assistance humanitaire pour 60 000 personnes⁴.
3. Un an après, les bandits y règnent toujours. L'État n'intervient pas pour rétablir l'ordre public et la coopération internationale jouerait la carte de l'ignorance. Ce communiqué veut remettre dans l'opinion publique la tragédie du 2 juin, ainsi que d'autres, et rappeler les obligations de l'État ainsi que celles de la coopération internationale en matière de droits humains.

¹ Des jours avant, des ultimatums ont été lancés pour que le gang de Ti Bwa abandonne les territoires conquis.

² Durant la première semaine du mois de juin, au moins une dizaine de résidents de Cité Soleil ont perdu la vie. Du 5 au 6 juin, des attaques en série ont visé les commissariats et antennes de police : Drouillard ; Duvivier ; station des Gonaïves ; commissariat de Cité Soleil ; sous-commissariat de Portail Saint-Joseph. L'inspecteur divisionnaire Adolphe Miradel et trois policiers (Dévil Peterson ; Jean Pierre Sylvert ; Gay Jean Frantz) ont été assassinés. Suite à la prise du commissariat (ancienne base de l'UDMO) par les gangs de Brooklyn le 11 juin, des citoyens revenus du centre-ville ont été attaqués, au moins 12 ont été tués. Plusieurs décès ont été enregistrés au centre-ville, de la rue des miracles au carrefour de l'aviation. En représailles à la bande à Ti Gabriel tuant à Boston des soldats de Matias et brûlant des maisons (pendant environ trois heures), le 25 juin la coalition de G9 (formée de Chen Mechan, Krache Dife, Ti Junior et Iscar...) a exécuté plus de 20 citoyens à Soleil 17, dont un bébé de trois ans et une femme atteinte de folie. Un décès a aussi été constaté à Soleil 4. Lors de cet événement, la population a lynché plusieurs soldats de Iscar (entre sept à dix). Du côté de Ti Gabriel, un « important » soldat connu sous le nom de EDE a été tué. Les attaques se sont poursuivies de manière systématique. En temps « normal », trois à cinq personnes meurent par semaine.

³ Dans la soirée du 29 juin (vers 10h selon des témoins), au moins 11 personnes ont été assassinées à Delmas 32 (rue Dessalines), puis trois autres à la rue Acacia (Christ-Roi) : Marie Antoinette Duclair (militante sociale, féministe et politique) ; Diego Charles (journaliste à radio vision 2000 et aux journaux en ligne Gazette Haïti et La Repiblik) ; Seighmel Fanelson Sal-Doly (membre du réseau haïtien d'éducation et de promotion de la santé). Deux autres personnes sont décédées à l'hôpital ainsi que la mère de deux jeunes assassinés.

CARDH : « Un proto État dans l'État haïtien ? (...) », 6 juin 2021, p. 9.

Microsoft Word - CARDH - Plus de 150 assassinats. - Tuerie à Delmas 32 et à Nazon.docx

⁴ ARDH : « Affrontements entre gangs : conséquences humanitaires », 21 juin 2021.

Affrontements entre gangs : conséquences humanitaires – CARDH



II. Une trentaine de décès le 2 juin 2021

4. Le 2 juin 2021, vers 12h, l'alliance Gran Ravin-5 secondes (village de Dieu) a attaqué le gang de Tibwa, membre de G9, pour reprendre les territoires conquis par ce dernier : de Martissant 1 à Martissant 25, en passant par Martissant 2A à Martissant 6. Pont Breyard, donnant accès directement à Gran Ravin, étant la jonction entre Martissant 1, Martissant 7 et la rue Manigat, perpendiculaire à Martissant et donnant accès à Fontamara.
5. Une trentaine de décès a pu être identifiée par le CARDH (certains cadavres jetés à la mer) : 12 à Martissant 2A (zone littorale) ; quatre à Martissant 2B ; sept sur la route principale jusqu'à la place de Fontamara ; deux à Martissant 1, un à Martissant 7, un à Martissant 17, quatre à Martissant 6 (au dos de Palmera Market) ; plusieurs à la rue Manigat (entre Martissant 1 et 23). Des filles ont été violées par le groupe 3 millions, dont Johana ainsi connu⁵.

III. Attaque le 17 juin dans la soirée, une cinquantaine de décès

6. Avec le support de son allié G9, les hommes de TI Bwa ont surpris ceux de Grang Ravin par la route Saint Jude le 17 juin dans la soirée, faisant une cinquantaine de décès dont une vingtaine de civils.

IV. Martissant, une boucherie humaine à ciel ouvert

7. Depuis lors, Martissant est devenu une boucherie humaine à ciel ouvert. Des hommes ouvrent le feu sur des véhicules, des motards... comme bon leur semble. Même les ambulances ne sont pas épargnées. A longueur de journée, des décès sont constatés dans divers endroits à Martissant. A titre d'illustration :
 - Roosevelt Petit-Phar, enseignant à l'école nationale République du Brésil, le 3 juin ;
 - Virgile Lorna Fils Aimé, une infirmière, dans une ambulance, 5 juin 2021 ;
 - Plusieurs citoyens dans un bus, 21 juillet ;
 - Quatre passagers, 5 août 2021 ;
 - Un carnage⁶ dans un autobus transportant 38 passagers, 1^{er} décembre ;
 - Carlos Basile, professeur de chimie, 6 décembre ;
 - Trois (3) personnes et plusieurs blessés, 24 décembre 2021 ;
 - Quatre personnes à bord de deux autobus de transport, 27 décembre 2021 ;

⁵ Données actualisées.

⁶ Selon le constat du Juge de Paix Moïse Jean à l'hôpital de Diquini. c'est un carnage. « (...) dans le bus, une dame est morte, les 12 autres passagers ont aussi reçu des projectiles. J'ai constaté 9 passagers grièvement blessés à la salle d'urgence et trois au bloc opératoire ».



- Un mort et deux blessés résultant d'une attaque contre un bus, 30 mai.

V. Les déplacés objet de viols et de discrimination

8. Les hostilités ont provoqué environ 2 000 déplacés dont 1 500 accueillis au centre sportif de Carrefour (507 garçons, 582 filles, 426 mineurs, 50 nourrissons) ⁷avec la diligence de la Mairie, soutenue par la société civile locale et des ONG. Il y avait 300 enfants en âge de scolarisation.
9. Des filles sont victimes d'abus sexuels dans les familles d'accueil, certaines se sont vues imposer une offre de « sexe contre abri ». A Carrefour, des déplacés sont traités de voleurs, de gangs, de nèg matisan (citoyens de Martissant)...

VI. 5.000 gourdes par mois et 2 500 gourdes par semaine imposées aux chauffeurs, en plus d'une rançon systématique

10. Malgré le risque de se faire tuer, des chauffeurs sont obligés d'assurer les transports Centre-Ville/Carrefour ; Port-au-Prince et les départements Nippes, Sud et Grand'Anse. Leur survie au quotidien en dépend. Le gang de Ti Bwa exige que les autobus soient enregistrés et paient un frais mensuel de 5.000 gourdes et 2500 gourdes par semaine. Les chauffeurs d'autobus ont bloqué la circulation et manifesté contre ces tarifs⁸. L'État n'est toujours pas intervenu.

VII. Une partie de l'Ouest et trois départements quasiment coupés du reste du pays

11. Une partie de l'Ouest (Carrefour, Léogane, Petit Gôave, Miragôane...) et les départements des Nippes, du Sud et de la Grand-Anse sont coupés du reste du pays. Frappés par un tremblement de terre le 14 août 2021, ces départements deviennent encore plus vulnérables au plan socio-économique, les activités commerciales étant quasiment bloquées.

VIII. Conclusion

12. Un an après, Martissant, territoire contrôlé exclusivement par les gangs, demeure une boucherie à ciel ouvert. Les hôpitaux desservant quasiment la 3^{ème} circonscription, dont Médecins Sans Frontières et Saint Germain, ont dû fermer leurs portes, de même que les écoles publiques et privées. Certaines servent de bases aux bandits.
13. L'Etat dont la mission est de rétablir l'ordre public et de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits humains, n'y intervient pas malgré la cruauté des actes des bandits.

⁷ CARDH : « Affrontements entre gangs : conséquences humanitaires », op.cit.

⁸ Le Nouvelliste : « Transport/ banditisme, Les chauffeurs face à la tarification des gangs armés », 27 mai 2021.

[Le Nouvelliste | Les chauffeurs face à la tarification des gangs armés](#)



14. Les obligations de la coopération internationale ne sont pas tenues, se référant au préambule, aux buts et aux articles 55 et 56 de la Charte des Nations unies qui font du respect des droits humains l'une de leurs missions sacro-saintes, d'autant que les mandats des missions onusiennes qui se sont succédé en Haïti de 2004 à aujourd'hui (MINUSTAH⁹-MINUJUSTH¹⁰-BINUH¹¹) reposent sur l'État de droit, les droits humains et la stabilité institutionnelle.
15. Le 9 mai 2022, lors de la présentation du bilan des six premiers mois du chef de la police, Frantz Elbé, ce dernier a promis que la police interviendrait à Martissant pour y rétablir l'ordre.
16. Le 17 décembre 2021 et le 21 janvier 2022, deux réunions internationales¹² sur Haïti ont eu lieu et 160 millions de dollars américains ont été promis : États-Unis, 115 millions ; Canada, 50 millions de dollars canadiens ; France, 6.5 millions d'euros.
17. Le droit à la vie et à la sûreté des citoyens ne peut pas se limiter aux discours, aux promesses...Le gouvernement a l'obligation de prendre des dispositions pour les garantir conformément à la Constitution et à ses obligations découlant des traités internationaux de protection des droits humains auxquels il est partie. La coopération internationale doit concrétiser ses promesses à l'aune des résultats concrets.
18. La police, dont les efforts sont visibles, a besoin de moyens concrets et du support de la population et des forces socio-politiques organisées pour établir la sécurité dans le pays, besoin prioritaire de la population et condition première pour créer le climat favorable à l'organisation d'élections qui permettront aux citoyens de choisir leurs représentants, conformément aux prescrits de l'article 58 de la Constitution et aux principes démocratiques.

⁹ Résolution 1542 du Conseil de sécurité, 30 avril 2004.

[Historique | MINUSTAH \(unmissions.org\)](#)

¹⁰ **Résolution** 2350 du Conseil de sécurité, 13 avril 2017.

[À propos | MINUJUSTH \(unmissions.org\)](#)

¹¹**Résolution** 2476 du Conseil de sécurité, 25 juin 2019.

[Résolutions | BINUH \(unmissions.org\)](#)

¹² Le 17 décembre 2021, les États-Unis ont convoqué une réunion virtuelle de haut niveau avec les partenaires internationaux pour aborder les défis en matière de sécurité, de politique et d'économie en Haïti et proposer des possibilités de soutien au peuple haïtien. Cette réunion a été présidée par le secrétaire d'État adjoint M. Brian Nichols. Une nouvelle réunion présidée par le Canada s'est tenue le 21 janvier 2022